

APPEL À CANDIDATURE CONTRATS DOCTORAUX DREAM*U

1	Contexte : recruter 9 doctorant-e-s pour le projet DREAM*U	1
2	Modalités de candidature	2
2.1	Déroulement	2
2.2	Qui peut postuler ?	2
2.3	Les documents à fournir	2
	Annexe - Résumé du projet DREAM*U	3

1 Contexte : recruter 9 doctorant-e-s pour le projet DREAM*U

Le projet DREAM*U, projet NCU coordonné par notre université, comporte une partie **évaluation par la recherche** en sciences de l'éducation (voir l'Annexe pour plus de détail). En effet, l'objectif de ce projet est d'améliorer la réussite étudiante en Licence en développant l'autonomie (accompagnement sur les choix de formation et d'insertion, personnalisation des parcours et transformation des pratiques pédagogiques). L'évaluation des dispositifs mis en place pour répondre à ces objectifs prévoit la structuration d'un programme de recherche sur les **10 ans** du projet, avec le **recrutement de 9 doctorant-e-s** sur cette période. Il s'agira ainsi de mener des recherches appliquées sur un ou plusieurs des dispositifs intégrés dans DREAM*U pour répondre à une question scientifique dont au moins une des dimensions s'intéressera à **l'apprentissage ou la formation universitaire**. Chaque étudiant-e contribuera à l'avancée du projet à mi-temps pour la collecte de données mais aussi à la vie du projet au sens large. L'autre mi-temps sera consacré à la réalisation d'activités scientifiques encadrées par un-e ou plusieurs directeur-riche-s de thèse.

Les thèses DREAM*U prennent leurs sources dans les dispositifs développés dans le projet, encadrées par au moins un-e chercheur-e en sciences de l'éducation, accueilli par au moins un laboratoire de la structure fédérative SFERE. Chaque contrat a une durée de 36 mois et ne peut pas être prolongé. La poursuite du travail est soumise à une approbation annuelle du comité d'évaluation scientifique de la mission 4. Le-la doctorant-e peuvent utiliser les données recueillies par les services support du projet DREAM*U : DEVE, CIPE, SUIO, INSPÉ, OVE et Service outils de gestion.

Trois axes de recherche structurent ce programme :

- Axe 1 : Facteurs de réussite et de développement de l'autonomie des étudiants en licence dans la gestion de leur projet personnel et professionnel
- Axe 2 : Évolution des conceptions et des pratiques enseignantes en licence (APC, pratiques de pédagogie active, changement de posture, usage du numérique, ...)
- Axe 3 : Pratiques d'accompagnement mises en œuvre auprès des étudiants et des enseignants en licence, pour en analyser les perceptions et les effets sur les différents acteurs impliqués

Le projet de thèse :

- Doit émaner d'un binôme directeur-riche-étudiant-e (il peut y avoir plusieurs encadrant-e-s)
- Doit comprendre une proposition d'articulation avec au moins un des axes d'intérêt de DREAM*U et montrer la démarche qui va permettre de dégager des préconisations pour la réussite en Licence (retombées pratiques des résultats du travail de recherche).
- Doit montrer l'envie de participer de manière collaborative à la réalisation du projet DREAM*U.
- Doit être d'environ 4 pages.

Engagement du laboratoire et du-de la directeur-riche de thèse (et des autres encadrant-e-s le cas échéant)

- Equipement du-de la doctorant-e : un ordinateur portable
- Participation active du-de la doctorant-e à la vie du projet DREAM*U – présence à 50% au minimum sur le campus Saint-Jérôme – mardi-mercredi-jeudi
- Utilisation des données générées par les dispositifs DREAM*U pour réaliser la thèse

2 Modalités de candidature

2.1 Déroulement

- 1- **Avant le 16 avril 2021** - La demande initiale prend la forme d'une **déclaration d'intention** de participer à la candidature de la part d'un laboratoire, d'un collectif de chercheur-e-s ou d'un-e seul-e chercheur-e. Cette déclaration est à compléter par le laboratoire et/ou le/les chercheur-e-s intéressé-e-s sur <https://forms.gle/2MzEdQDxwtcuRXyM8>
- 2- Cette intention peut être discutée avec les responsables du projet DREAM*U sous la forme de questions-réponses et aider à préciser le projet de thèse.
- 3- **Avant le 4 juin 2021** – Candidature déposée par l'étudiant-e, argumentée et complétée des pièces demandées (voir partie 2.3) – la modalité de dépôt sera diffusée ultérieurement..
- 4- **Avant le 18 juin 2021** – Réunion du comité d'évaluation scientifique de la mission 4 pour décider des candidats auditionnés
- 5- **Fin juin** (date communiquée plus tard) – Auditions des candidat-e-s sélectionné-e-s
- 6- **Fin juin** – Résultats pour un démarrage des contrats au 1^{er} octobre 2021.

2.2 Qui peut postuler ?

- Etudiant-e diplômé-e d'un master avec une formation à la recherche
- Co-Direction avec au moins un chercheur en sciences de l'éducation et un chercheur affilié à un laboratoire qui appartient à la fédération SFERE
- Compétences requises :
 - o Lire et parler français et anglais / bon niveau d'anglais (lecture et expression orale).
 - o Formation aux analyses quantitatives et/ou qualitatives de données
 - o Formation en sciences de l'éducation et/ou intérêt pour les situations de formation et d'apprentissage
 - o Approche pro-active des nouvelles technologies (bureautique, réseaux sociaux ...) : maîtrise dans leur utilisation (recueil de données, présentation et valorisation des résultats) et intérêt pour l'analyse de leurs pratiques
 - o Esprit d'équipe : souhait ou pratique du travail collaboratif
- Compétences supplémentaires non obligatoires :
 - o Expérience de la mise en place de protocoles expérimentaux en situation semi-contrôlée avec l'enregistrement numérique de traces d'activité
 - o Compétences en évaluation et en conception participative
 - o Connaissance des principes de base de certains appareils de mesures comportementales et physiologiques
 - o Connaissance des principes éthiques des études et des méthodes de recueil et collecte de données

2.3 Les documents à fournir

- Le mémoire de master en format pdf
- Une lettre du/des directeur-riche-s de thèse qui présente son/leur soutien et l'intérêt de la recherche proposée, et son/leur encouragement à participer à hauteur d'au moins 50% du temps de la recherche à la vie du projet DREAM*U
- Une lettre du/de la directeur-riche du laboratoire qui s'engage à équiper le-la doctorant-e (au minimum un ordinateur portable)
- Une lettre de motivation de la part du/de la candidat-e dans laquelle il-elle exprime
 - o Son engagement à participer à la vie du projet et être présent sur le site de Saint-Jérôme pour la moitié du temps
 - o Sa compréhension de l'importance des résultats de la thèse pour le projet et la réussite étudiante

- Son intérêt pour le travail en équipe
- Un CV du-de la candidat-e – 2 pages maximum
- Le projet de thèse sur 4 pages hors bibliographie (préciser le terrain d'étude envisagé, son articulation avec un ou plusieurs des axes de recherche du projet).

Annexe - Résumé du projet DREAM*U

Favoriser la réussite de l'étudiant en développant son autonomie : telle est l'ambition portée par Aix-Marseille Université (AMU) dans le **projet DREAM-U**. Cette ambition nécessite de prendre en compte la forte diversité des étudiants accueillis aujourd'hui à l'université, un enjeu qui se pose avec une acuité particulière pour AMU qui compte près de 26 000 étudiants inscrits en licence générale avec des taux de réussite inférieurs à la moyenne nationale en L1. Pour répondre à cet enjeu, le projet DREAM-U, lauréat du 2ème AAP NCU du PIA 3 et doté de 10,4 M€ sur 10 ans, repose sur un plan d'action qui se décline en quatre missions :

- 1- faire évoluer l'architecture de l'offre en proposant des cursus modulaires et le développement d'enseignements transversaux
- 2- renforcer l'accompagnement des étudiants dès leur entrée à l'université grâce à un suivi individualisé et des dispositifs complémentaires de parrainage
- 3- transformer les pratiques pédagogiques par le développement du numérique dans les enseignements et l'accompagnement des enseignants dans la mise en oeuvre des pédagogies actives
- 4- évaluer régulièrement l'impact du projet par le pilotage de la qualité et développer un programme de recherche ancré sur le terrain (cette quatrième mission est transversale aux trois premières).

Parmi les actions pédagogiques innovantes combinées pour favoriser la réussite, on peut citer :

- La mise en place de cursus-types permettant aux étudiants de construire leur propre parcours de licence en choisissant la combinaison d'enseignements et le rythme de capitalisation des crédits les plus adaptés à leur niveau, à leur profil et à leur projet ;
- Le développement et la valorisation des compétences transversales des étudiants via l'attribution d'ECTS, de badges de compétences et de certificats spécifiques. A cet effet, le déploiement de modules méthodologiques, de langues ou axés sur l'engagement et les capacités relationnelles est prévu ;
- Un accompagnement personnalisé pour tous les primo-entrants en L1 autour d'un contrat de réussite pédagogique suivi par un enseignant référent, assorti d'outils numériques dédiés au développement des compétences et au suivi des acquis ;
- Un dispositif de parrainage des étudiants de L1 par leurs aînés de L2 et L3 ;
- Une ouverture renforcée sur le monde professionnel avec un système de mentorat par les alumni à partir de la L2 ;
- Un label « hybride qualité » afin de soutenir l'hybridation des enseignements ;
- La production d'un SPOC « Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) » à l'usage des responsables de formation ;
- La stimulation de la créativité et de l'innovation pédagogique au travers de lieux dédiés sur chaque campus : CIPELab, espaces d'apprentissage innovants.
- La transformation pédagogique par l'application de l'Approche Par Compétences (APC) personnalisée selon les besoins des parcours.

DREAM*U se déploiera progressivement sur les 10 prochaines années, avec une phase d'expérimentation sur un panel de mentions pionnières, suivie d'une phase de généralisation à toutes les licences générales (2023) et d'une dernière étape de consolidation.

DREAM*U permettra **d'accélérer la transformation pédagogique d'AMU déjà engagée et structurée dans son schéma directeur de l'offre de formation**. Les initiatives les plus fructueuses seront déployées au profit d'un plus grand nombre d'étudiants tout en prenant en considération leur hétérogénéité. Parce que la réussite d'une université est avant tout celle de ses étudiants, la réalisation de DREAM-U concrétise l'ambition d'excellence inclusive portée par AMU : être une université de rang mondial dans laquelle chaque étudiant-e peut développer son potentiel et trouver sa voie. **"I have a dream..." (Martin Luther King)**.

Plus d'informations sur <https://www.univ-amu.fr/fr/public/pia3-projet-dream-u>